

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix-huit

En exercice : 15

Le 31 août à 18 heures 30

Présents : 11

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 12

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 août 2018

**PRESENTS :** MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –  
ESTIENNE – FAURE – SAVIN – SUTRE

MME MALLAH

**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MOUNIER –  
SAVIN

**POUVOIRS :**

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M. Patrice FAURE a été nommé secrétaire.

**2018-08-06 D :**

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du soutien à la reliure de registre de délibérations communales**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Département encourage les communes de moins de 2 000 habitants à restaurer leurs registres des délibérations de plus de 100 ans.

Monsieur le Maire précise que la commune a un registre de délibérations du 11 juillet 1882 au 22 mai 1890 à relier et qu'il a fait établir de deux devis comme le demande le Département.

Monsieur le Maire informe que le devis qu'il a retenu est celui de l'atelier de l'Abbaye de Maumont pour un montant TTC de 593,34 €.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- 247,23 € du Conseil Départemental correspondant à 50% du montant HT,
- 346,11 € d'autofinancement.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental au titre du soutien à la reliure de registre de délibérations communales pour le registre préalablement cité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Fait à Jauldes, le 3 septembre 2018

**Le Maire**  
Eric SAVIN

